

# Mardi 29 avril 2025, 20 h

à l'EAGR, 64, avenue de la Révolution, Limoges



## *Génocide des Tutsis au Rwanda* **L'État français complice**

**François Graner (association *Survie*)**

**Fin 2024 cinq décisions de la justice française ont permis d'aborder la responsabilité de l'État dans le génocide des Tutsis en 1994, et de mettre en cause son impunité.**

**Comprendre, cela permet d'éviter de reproduire ailleurs la même politique meurtrière.**

## **ENTRÉE LIBRE**

# **L'État français complice de génocide**

*Quand État, armée, religion, racisme et néo-colonialisme  
se conjuguent pour aboutir à la complicité de génocide.*

Qu'est-ce qui cumule le racisme individuel et d'État, les viols, l'intervention armée, les livraisons d'armes occultes, l'impérialisme, la Françafrique, la dette, la captation de la rente économique, la mainmise de l'Église, l'envoi de mercenaires, les services secrets, le terrorisme d'État, les médias et la justice aux ordres, le sabotage d'accords de paix, les faux-nez humanitaires, un coup d'État sanglant, le meurtre d'opposants politiques, la Constitution de la V<sup>e</sup> République, l'impunité des assassins, l'ingérence étrangère, les milices, le négationnisme, la contre-insurrection, le soutien aux dictateurs, le secret-défense et la violence d'État ?

En 1994, l'État rwandais des extrémistes hutus et l'État français, dont la complicité constitue des "responsabilités lourdes et accablantes", ont ensemble accumulé ces ingrédients toxiques qui ont abouti à l'un des crimes extrêmes du XX<sup>e</sup> siècle : le génocide des Tutsis.

Comprendre ce qui s'est passé alors, et en analyser lucidement les mécanismes, permet de s'y opposer frontalement. Pour empêcher que cela ne se reproduise, et aussi pour irriguer d'autres luttes émancipatrices.

**François Graner**

**Mardi 29 avril 2025, 20 h**  
**à l'EAGR, 64, avenue de la Révolution, Limoges**

**ENTRÉE LIBRE**